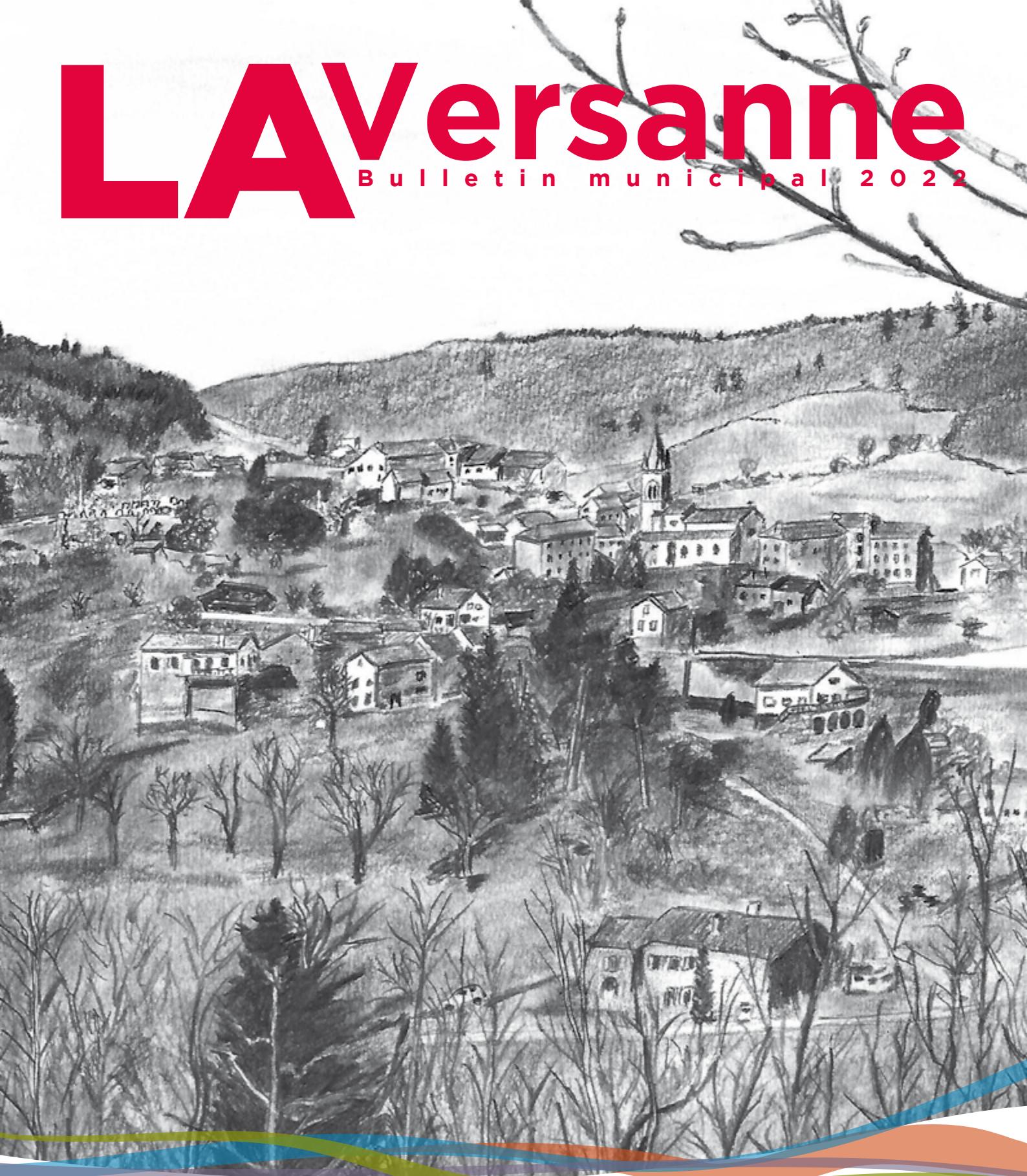


LA Versanne

Bulletin municipal 2022



CHRONIQUE
ÉTAT DES LIEUX

EN IMAGE
NOËL DES ENFANTS

FINANCES
LE BUDGET

INFOS MAIRIE

Mairie de la Versanne

Le Bourg
79 route de Ruthiange
42220 La Versanne

04 77 39 61 31
mairie-la-versanne@wanadoo.fr
www.cc-montsduplat.fr/commune/la-versanne

Horaires d'ouverture

Les lundis et jeudis de 13h à 16h30
1^{er} et 3^{er} samedis de 9h à 11h



INFOS ÉVÉNEMENTS



Mairie de la Versanne
villagedelaversanne
Mairie de la Versanne

SOMMAIRE

CHRONIQUE DE RUTHIANGE

État des lieux p 4-6

DEVOIR DE MÉMOIRE

Souvenir français p 6

VIE ASSOCIATIVE

JSCV p 7

EN IMAGE

Neige en avril p 8

FINANCES

Budget 2022 p 9

PROJET

Agriculture p 10

BIENVENUE

Actrice du bien-vieillir p 11

C.C.A.S.

Club des Seniors p 12

SERVICES

Le conseil à domicile p 13

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une famille unie p 14-15

CULTURE

Bibliothèque p 16

NATURE

Deux centenaires p 17

COMESTIBLE

Velouté de champignons p 17

ENVIRONNEMENT

SITCOM p 19

MAI 2022 - N°26

Responsable de publication : André Geourjon
Rédaction & mise en page : Commission communication - La Versanne
Illustration de couverture : dessin de Serge CHARROIN - Imprimerie GRAPHEOS



EDITO DU MAIRE

De nos jours, les moyens d'information ne manquent pas et sur notre commune ils sont bien présents avec la presse écrite, télévisuelle ou audio ainsi que les réseaux sociaux, ce qui n'altère pas le succès de notre bulletin municipal dont j'ai le plaisir d'en rédiger l'édito.

Faire savoir ce qui se passe ou ce qui a été décidé dans une commune rurale a toujours été une préoccupation importante pour toute personne qui détient une responsabilité collective. C'est toujours vrai de nos jours, malgré tous les moyens existants. Ce constat fait par les élus, et notamment ceux qui ont la charge d'informer, conduit à réagir et trouver des solutions pour que chez nous tous les ruthiangers sachent ce qui se passe et toujours le plus vite possible.

A La Versanne, la municipalité a remarqué qu'une partie de la population n'avait pas connaissance des événements locaux, ce qui avait pour principale conséquence de les isoler de la vie collective du village mais surtout de les priver de réaction pour des sujets qui les concernent directement. Il s'agit d'un public jeune dont la plage d'âge est croissante, mais aussi des nouveaux arrivants qui n'ont pas connaissance des modes de relations ruraux, ou tout simplement ceux qui par leurs activités manquent de temps pour s'informer.

Savoir faire connaître ne s'improvise pas, ce qui a logiquement amené les élus chargés de la communication et notre secrétaire à se former pour mieux informer. Depuis 2021, on peut suivre l'actualité de proximité sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, mais aussi ILLIWAP qui, par l'intermédiaire d'une application facile d'installation, vous permet de connaître les principaux événements en temps réel.

Mais attention, tous ces moyens matériels ne doivent pas vous dispenser d'aller à la rencontre de ceux qui partagent ce territoire ruthianger, notamment lors des manifestations associatives, à la bibliothèque qui ouvre ses portes tous les samedis matin, les marchés d'été, ou toutes autres activités qui sont destinées au public et permettent une relation de vive voix.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal.

André Geourjon
Maire de la Versanne

DERNIÈRE MINUTE

La route de La Biousse fermée le 22.02.2022,
au niveau des Mounières ne sera pas réouverte rapidement, les travaux s'élèvent à 180 000€.

La commercialisation de repas à emporter,
cuisinés par un restaurateur au centre-bourg doit être effective dès cet été.

Aménagement centre bourg,
le Tribunal Administratif est saisi pour régler le litige entre la commune et le Maître d'Œuvre, le chantier n'est toujours pas réceptionné.

L'ancienne école du hameau des Préaux sera transformée en Gîte de France pour groupe, le conseil municipal a annulé le projet de vente du bâtiment et a choisi un architecte pour lancer ce projet qui doit s'équilibrer financièrement.

Déchets, le bac jaune de Maupeu est supprimé en raison de la présence régulière de verre et de tissu non recyclable.

LA CHRONIQUE DE RUTHIANGE

ÉTAT DES LIEUX

LES POMMEAUX BLANCS LE CARREFOUR

Ce hameau, composé de 5 habitations principales et un point de vente de produits laitiers, ne bénéficie pas d'un accès facile à partir de la route départementale 1082. La forte déclivité du chemin rural et la présence de glissières de sécurité limitent le champ de vision, la vitesse souvent excessive des usagers l'ancienne route nationale sont autant de difficultés pour circuler en toute sérénité. La municipalité avait déjà engagé un programme de travaux qui n'avait pas abouti, elle renouvelle la démarche afin de créer plus d'aisance au niveau du carrefour. La cession de terrain d'un riverain, la participation financière du département et de l'État dans le cadre des amendes de police, permet cet aménagement. Les travaux seront réalisés par l'entreprise HEYRAUD TP pour un montant de 24 250€ HT.



AVANT APRÈS

LES POMMEAUX BLANCS, LE CHEMIN RURAL

Le chemin rural qui dessert l'habitation du bas du hameau a été endommagé par le passage de gros engins mais aussi par les intempéries. Des éboulements du talus supérieur ont bloqué à deux reprises la circulation. Après évaluation du chantier et discussion avec les riverains, des travaux ont été entrepris. Initialement prévus à l'automne, ils ont été repoussés au début de l'année suivante en raison d'un hiver précoce (neige fin novembre). Les travaux s'élèvent à 7021.99€ HT, subventionnés dans le cadre des enveloppes de solidarité à hauteur de 3846€.

LA MAINTENANCE DU RÉSEAU AEP

La municipalité gère son réseau en interne depuis de nombreuses années, actuellement c'est le Maire-adjoint Jacky SABOT qui en a la responsabilité. En 2021, 5 fuites ont été traitées dont certaines ont nécessité l'intervention d'un hydrogéologue pour les localiser précisément. A Peuillet le réseau est en bordure de la route 1082 à une profondeur de 70 cm sous une bonne épaisseur de goudron puis une dalle en ciment. Lors de l'intervention de réparation, la commission d'élus chargée du réseau a pris la décision de modifier le cheminement du réseau souterrain, afin de l'éloigner de la route départementale. A cette occasion des actes administratifs ont été établis avec les riverains, et pour un bâtiment non desservi, un éventuel raccordement au réseau AEP a été prévu. Dans le cadre de sa mission de gestion de l'eau, la commune désinfecte ses réservoirs régulièrement, ils sont vidangés, nettoyés, inspectés afin de remettre en état les éléments détériorés par l'agressivité de l'eau. Lors de la dernière intervention deux échelles ont été démontées pour être remplacées.

1/La vigilance d'un abonné a permis de localiser la fuite à Peuillet



2/Modification d'un raccordement et anticipation de nouveaux branchements



3/Désinfection du réservoir du Patural

L'ANCIENNE ÉCOLE DE HAMEAU DES PREAUX

Le bail de location renouvelé pour une année n'est pas arrivé à son terme, un cours circuit a détruit les installations électriques du logement en août, la mairie a dû rechercher un logement pour son locataire. C'est une nouvelle page qui se tourne pour ce bâtiment qui a été construit fin du XIX^{ème} siècle pour la scolarisation des enfants du hameau et de ses environs. En juin 1963, l'école est fermée et en 1964, la municipalité prend la décision de louer le bâtiment et son préau à la famille Galland, l'elle utilisera comme lieu de villégiature puis comme résidence principale, elle y résidera plus de 50 ans. La municipalité n'a pas donné une suite favorable au projet de vente du bâtiment engagé en 2018, elle conduit actuellement une réflexion pour un changement de destination de cette maison patrimoniale qui pourrait devenir un hébergement touristique.

L'ÉGLISE

Il est arrivé une tuile au clocher. C'est des débris d'ardoise au sol qui ont attiré l'attention, finalement 8 ardoises ont été remplacées par le cordiste Philippe MEUNIER, spécialiste de travail en hauteur. A cette occasion il a inspecté l'ensemble de la toiture qui a été rénové il n'y a guère plus de 40 ans et qui a bien résisté aux tempêtes de novembre 1982 et décembre 1999 mais aussi aux événements climatiques réguliers qui surviennent à La Versanne. Cette intervention s'élève à 1 572€ TTC.



LE PRESBYTÈRE

Une rencontre a été organisée avec le Parc du Pilat et les services financiers et techniques du Département pour envisager une éventuelle réhabilitation de ce bâtiment de 330 m² sur 3 niveaux. Inoccupé depuis près de 30 ans, des demandes d'utilisation partielle ont été enregistrées mais sans succès, la municipalité étudie toute proposition pouvant permettre l'emploi de cet espace disponible au centre-bourg.

L'URBANISME, UNE RÉVISION ALLEGÉE EN COURS

Le travail entrepris dès l'installation de la nouvelle municipalité se poursuit. Une dizaine de réunions a été nécessaire pour faire l'inventaire des parcelles mal affectées lors des opérations de révisions antérieures. Les erreurs considérées comme «erreur matériel ou d'appréciation» concernent principalement les zones naturelles ou agricoles. D'autres modifications sont demandées afin que le statut foncier réel du terrain concerné soit affiché sur le plan du PLU. Pour d'autres parcelles, la commune demande des évolutions pour une meilleure exploitation ultérieure. La municipalité voudrait la rendre constructible une parcelle communale afin de se créer un peu de trésorerie, les réserves doivent être mises à jour ainsi que le règlement. Le bureau d'urbanisme EPURES participe à ces travaux, le coût est de 11 000€ HT mais pourrait bénéficier de subvention, actuellement le dossier est examiné par la DREAL pour savoir si une étude environnementale doit accompagner cette révision allégée.

LE CHEMIN DE LA PIERRE DES TROIS ÉVÈQUES

La commune de La Versanne a donné délégation à la commune de St-Sauveur En Rue pour la maîtrise d'œuvre du projet de création d'une desserte forestière de 2.7 km à partir des Chaumasses jusqu'au Bossu, son coût est estimé à près de 100 000€ financé par des subventions et participation des propriétaires. Le projet s'inscrit dans le cadre du Contrat Ambition Forêt, dont l'objectif essentiel est de favoriser l'exploitation du bois dans de bonnes conditions, mais aussi de faciliter l'intervention des pompiers en cas d'incendie ou secours aux personnes.

L'AMÉNAGEMENT CENTRE-BOURG

Le chantier lancé début 2020, suite à une proposition de prestation de l'entreprise EVTP avec le concours du Maître d'œuvre Atelier de Monttrotter en 2018, n'est toujours pas réceptionné. Malgré plusieurs réunions, avec le concours de l'assureur et des experts techniques, les initiatives municipales devant trouver une solution amiable pour corriger les malfaçons et ainsi permettre de rétablir la circulation de tous véhicules, aucun accord n'a été trouvé entre les deux parties. Un expert technique judiciaire sollicité par la mairie, Mr Bessy, a fait un rapport complet sur la prestation réalisée lequel confirme les principaux dysfonctionnements constatés par les élus communaux. En conséquence, la municipalité a demandé à son service juridique d'engager une procédure judiciaire envers le Maître d'œuvre Mr Parmentier.

ACQUISITION FONCIÈRE

Pour faciliter la réhabilitation de l'ancienne école du hameau des Préaux, la commune a demandé au propriétaire de la parcelle N°687, contigüe au bâtiment, son acquisition. La surface est de 126 m², la totalité des frais sera prise en charge par la municipalité.

COMMUNICATION

Réseaux sociaux



Les élus et notre secrétaire de mairie ont reçu une formation pour élargir le champ de communication et ainsi toucher tous les publics présents sur notre commune et notamment les jeunes. C'est l'entreprise C-ROUGE DESIGN de Bourg Argental qui a été chargée de cette mission qui a duré 2 demi-journées.

Au programme, stratégie de communication, utilisation des réseaux sociaux tel que Facebook et Instagram, le vocabulaire informatique... pour un coût de 265€ la matinée.

ILLIWAP

C'est une application française d'alerte, d'information et de participation citoyenne largement utilisée par les communes du territoire communautaire. L'installation est facile, gratuite pour l'utilisateur, la publicité commerciale interdite. La commune de La Versanne l'utilise et nous avons actuellement 210 abonnés et 98 messages ont été envoyés.



DEVOIR DE MÉMOIRE LE SOUVENIR FRANÇAIS

POUR SAUVEGARDER et entretenir les lieux du Souvenir de la France au combat (les tombes des Morts pour la France, les monuments, les stèles et les plaques).

POUR PARTICIPER et faire vivre les cérémonies mémorielles organisées dans le cadre des journées commémoratives nationales (ex 8 mai, 11 novembre, 14 juillet) et dans celles des journées locales (libération des villes, combats de résistants, rafles...).

POUR TRANSMETTRE la connaissance de l'histoire combattante aux jeunes générations (voyages mémoriels, expositions, publications, concours, scolaires...). Le comité du canton de Bourg Argental était présent pour le 19 mars à La Versanne représenté par son Président : Gérard Degrax et le porte drapeau : Serge Charroin. Dans les mois à venir, le comité sera présent aux cérémonies du canton de Bourg Argental, et de Pélussin .



VIE ASSOCIATIVE JSCV



La randonnée automnale c'est déroulée le 10 octobre sur un circuit de 13 kms autour de Saint Victor Malescours . A l'issue de cette belle balade 55 personnes ont partagé un bon repas à l'Auberge de la Sapinière.



Dimanche 14 avril 2022 , après le succès de l'année dernière nous avons organisé notre journée choucroute qui a connu le même engouement avec 120 repas servis.



Concours de belote . Le 6 avril la JSCV a organisé un concours de belote . tous les participants ont été primés , les heureux vainqueurs se voyant offrir un repas gastronomique à La Table des Champs.



Les lundis soir ponctués par la gymnastique pour les plus courageux des ruthiangiers.



Pour finir cette rétrospective, la journée Beaujolais Nouveau. Après deux années d'interruption liées à la pandémie , nous avons pu renouer avec la tradition. La journée festive s'est déroulée le 21 novembre avec grand succès et appréciée par 110 convives !

FNACA

Commémoration du soixantième anniversaire du 19 mars 1962

A 10h, devant le monument aux morts en présence des drapeaux, de la municipalité, des membres de la FNACA et du public, Lecture des manifestes, celui des autorités lu par Gaspard Récanati. Bravo pour sa prestation. Joseph Mounier a lu celui de la FNACA. Dépôt de gerbe et minute de silence. Remise de la Croix du Combattant par André Geourjon, Maire de la Versanne à notre ami Robert Maisse, porte-drapeaux et fidèle compagnon de notre comité sous les applaudissements de l'assistance. Nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel pot de l'amitié offert par la Mairie.

Pour la commémoration du 8 mai, la cérémonie était à Bourg-Argental en présence de plusieurs comités. La Versanne était présente.

EN IMAGE

NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Le Père Noël avait pour habitude dans notre village de profiter du traditionnel spectacle de Noël organisé par la municipalité pour distribuer les cadeaux aux enfants de notre commune de la naissance à 12 ans. Contexte sanitaire oblige, le père Noël a dû revoir son programme et s'adapter à la situation. La distribution des cadeaux a donc eu lieu à la bibliothèque le samedi matin 19 décembre.

C'est par un brouillard très épais sur le bas de la commune, alors que le soleil brillait sur les cimes que 42 enfants sont venus retirer leur cadeau (un très beau livre). Un goûter était offert, belle matinée d'échange. La distribution a continué tous les samedis matin du mois de janvier.

Merci aux personnes de la bibliothèque pour leur accueil.



NEIGE EN AVRIL

Jeudi 31 mars à 19H32, alors que les derniers rayons de soleil n'éclairent plus le village, La Préfète de La Loire informe les communes du Haut-Pilat que le département de La Loire est en alerte orange pour un phénomène de neige et verglas prévu par Météo France. En conséquence, à compter du 1^{er} avril à 0h les cars de ramassage scolaire et la ligne régulière des autocars St-Etienne/Annonay ne seront pas autorisés à circuler. En effet, dès le petit matin le vent se lève, accompagné de quelques flocons qui se regroupent vite en congères, le paysage rutilant prend rapidement un aspect hivernal. Une accalmie dans l'après midi laisse présager la fin de l'épisode, il n'en fut rien. A 18H10 une nouvelle alerte prévoit des chutes de neige accompagnées de vent dès le vendredi soir avec du froid en fin de week end. Samedi matin, les températures sont glaciales dès le réveil. Les congères se reforment dès le passage du chasse-neige, la circulation est très compliquée. Finalement, le dicton bien connu «en avril ne te découvre pas d'un fil» trouve tout son sens dès le début du mois.



LOISIRS

LES ACROBOIS

Le plus grand parc accrobranche de la région vous accueille au cœur du Pilat. Les Acrobois c'est 14 parcours équipés en ligne de vie continue accessibles à tous sans limite d'âge ni de taille. C'est aussi un sentier botanique, un espace détente et restauration, une aire de pique-nique



et un terrain de pétanque. Les enfants de 2 à 10 ans pourront évoluer dans le Village des Elfes et le parcours d'initiation.

Réservation fortement conseillée.
06 62 46 12 33
www.les-acrobois.fr

FINANCES

BUDGET 2021 SIMPLIFIÉ

La commune

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	174 421.16 €
RECETTES RÉELLES	210 721.77 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	127 907.00 €
RECETTES RÉELLES	97 358.28 €

L'eau - l'assainissement

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	48 593.64 €
RECETTES RÉELLES	49 739.88 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	30 300.51 €
RECETTES RÉELLES	34 061.44 €

BUDGET PRIMITIF 2022

La commune

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	301 611.64 €
RECETTES	301 611.64 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	323 205.75 €
RECETTES	323 205.75 €

L'eau - l'assainissement

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	75 856.33 €
RECETTES RÉELLES	75 856.33 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES RÉELLES	84 095.51 €
RECETTES RÉELLES	84 095.51 €

LA TRÉSORERIE

La période du vote des budgets est aussi l'occasion pour la commission finance de faire le point sur la situation financière de la commune. Les comptes de gestion du trésorier public et le compte administratif élaboré par notre secrétariat sont des bons outils pour bien mesurer l'état de nos finances. Comme la municipalité a déjà eu l'occasion de l'exprimer, nous avons un niveau d'endettement très élevé qui nous oblige à dépenser peu et trouver des recettes supplémentaires. Une nouvelle fois, le Conseil Municipal a utilisé le levier fiscal pour relever ses produits, tout en restant à un niveau inférieur à la

moyenne pratiquée sur le territoire communautaire. Avec une capacité d'autofinancement de seulement 2 800€ en fin d'exercice annuel il faut faire preuve de vigilance pour pouvoir rembourser les emprunts, dont les nouveaux engagés en 2019 et 2020, avec des annuités différées à juin 2021. S'ajoute le prêt à court terme souscrit en juin 2020 pour éviter une cessation de paiement. Actuellement 8 emprunts sont en cours pour un montant total d'annuité de 43 509€ auxquels s'ajoute le prêt à court terme de 100 000€ dont l'échéance est fixée en septembre 2022.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Ils sont limités pour les raisons évoquées ci-dessus ils sont néanmoins nécessaires, voire obligatoires. Pour le programme voirie, c'est l'aménagement du carrefour des Pommeaux Blancs qui va employer la part la plus importante de la ligne budgétaire allouée. Ce chantier doit être réalisé afin de ne pas perdre les subventions déjà accordées. Par contre, il n'y aura pas de programme de rénovation de voie communale ou chemin rural, la ligne

budgétaire étant réservée au déneigement et aux points à temps. En ce qui concerne les bâtiments, c'est la réhabilitation de l'ancienne école de hameau des Préaux qui sera le principal investissement. Actuellement, les élus étudient l'opportunité de créer un hébergement touristique, soit un investissement qui doit générer suffisamment de recettes pour que l'opération s'équilibre et rassure les banques qui seront sollicitées.

PROJETS AGRICULTURE

Une page va très bientôt se tourner pour certains de nos agriculteurs, en effet, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné ...

Afin de préserver cette activité à la Versanne, nous avons organisé 3 rencontres :

Nous avons réuni nos agriculteurs en fin de carrière avec le partenariat de la chambre d'Agriculture, de l'Association Départementale pour le Développement de l' Emploi Agricole et Rural, du Comité de Développement et de la Communauté de Commune des Monts du Pilat, pour connaître leur projet concernant la transmission de leur exploitation, de manière à anticiper et à permettre de futures installations. L'échange fût très instructif et prometteur, notre agriculture n'est pas encore à bout de souffle.

Ensuite, nous avons reçu les Agriculteurs récemment installés, ou en cours d'installation. Toujours avec le soutien de la Chambre d'Agriculture et de L'ADDEAR, afin d'écouter et de comprendre les problématiques de chacun dans le but de les guider, de les aider et tout simplement de faciliter leur travail au quotidien.

Enfin, nous avons invité les porteurs de projets à nous exposer leurs ambitions, leur souhait d'installation à la Versanne et leurs exigences pour y parvenir. Force est de constater que la pugnacité des nouveaux installés permet de conforter le dynamisme des agriculteurs déjà présents et de maintenir la beauté des paysages. Il est intéressant de souligner que cette profession fait de son mieux pour causer le moins de gêne possible envers nos concitoyens. Cependant, certains travaux d'épandage d'effluents d 'élevage par exemple, peuvent engendrer des désagréments olfactifs. Ces actions là sont toutefois indispensables afin d'éviter les intrants chimiques, certes moins malodorants mais moins favorables à la conservation des sols. A chacun de comprendre que nos agriculteurs font leur possible pour nous nourrir, tout en respectant l'environnement et la biodiversité.

L'Agriculture de notre village est donc pleine de promesses pour les années à venir !

Avec la participation de Christine Gazelle, chargée de la mission alimentaire à la communauté de communes des Monts du Pilat, de l'association Patur'en Pilat dont la vocation est entre autres de proposer un modèle d'agriculture particulier et adapté à un territoire inscrit dans un Parc Naturel, la municipalité a reçu 4 porteurs de projets qui souhaitent développer des activités agricoles à La Versanne . Pour les aider dans leur démarches, les élus ont décidé d'annoncer leurs projets dont la principale préoccupation est de trouver du terrain. Le message s'adresse donc aux propriétaires de foncier.

- Producteur de plantes médicinales et aromatiques ainsi que fruits rouges, besoin d'une surface de 1.5 à 3 ha
- Exploitant d'un troupeau de vaches allaitantes, besoin de 15 ha
- Instructeur d'équitation, activité sport /santé, recherche 10ha
- Pour le quatrième porteur de projet il n'y a pas de besoin foncier, son initiative prend forme et devrait être opérationnelle à moyen terme.



P10

ANNONCES RECHERCHE

Terrain agricole

Dans le cadre d'un projet d'installation en production de plantes médicinales et petits fruits rouges (sol vivant + agroforesterie) en AB, je recherche un terrain (type prairie permanente) dans le Haut-Pilat, d'une superficie de 1,5 à 4 hectares. Achat ou fermage.

Mail : olivierdecroix@yahoo.fr
Mobile : 06 68 75 40 75

Terrain agricole

Actuellement exploitant d'une ferme familiale je possède un troupeau de bovins allaitants. Je souhaite développer un élevage de poulets plein air pour devenir agriculteur à plein temps. Pour atteindre cet objectif j'ai besoin de foncier supplémentaire et à proximité.

Pierre Gallot, 06 88 64 71 44

Ensuite, nous avons reçu les Agriculteurs récemment installés, ou en cours d'installation. Toujours avec le soutien de la Chambre d'Agriculture et de L'ADDEAR, afin d'écouter et de comprendre les problématiques de chacun dans le but de les guider, de les aider et tout simplement de faciliter leur travail au quotidien.

L'Agriculture de notre village est donc pleine de promesses pour les années à venir !

PROJET SPORT ET SANTE
12 Mai 2021

Afin de pouvoir développer un concept sport et santé (sport adapté aux ALD et sport et cancer) sur la commune de la Versanne

L'association ambition dressage sport santé est à la recherche d'un terrain plat minimum 2 hectares avec ou sans bâtiment sur La Versanne.

contact tél 0620742722

P10

BIENVENUE ACTRICE DU BIEN-VIEILLIR

L'amélioration de la qualité de vie des aidants et des seniors confrontés à des évènements spécifiques de leur classe d'âge répond à un besoin de santé publique.

Sur les Monts du Pilat, Karine Gravelin, psychologue spécialisée propose des prestations à destination des particuliers (consultations à domicile), des professionnels et des institutions. Actrice du bien-vieillir et formée à la psychologie de l'avancée en âge, elle utilise ses connaissances et compétences pour soigner et accompagner vers plus d'autonomie et de sérénité chaque aidant et senior dépendamment de la singularité de sa situation personnelle.



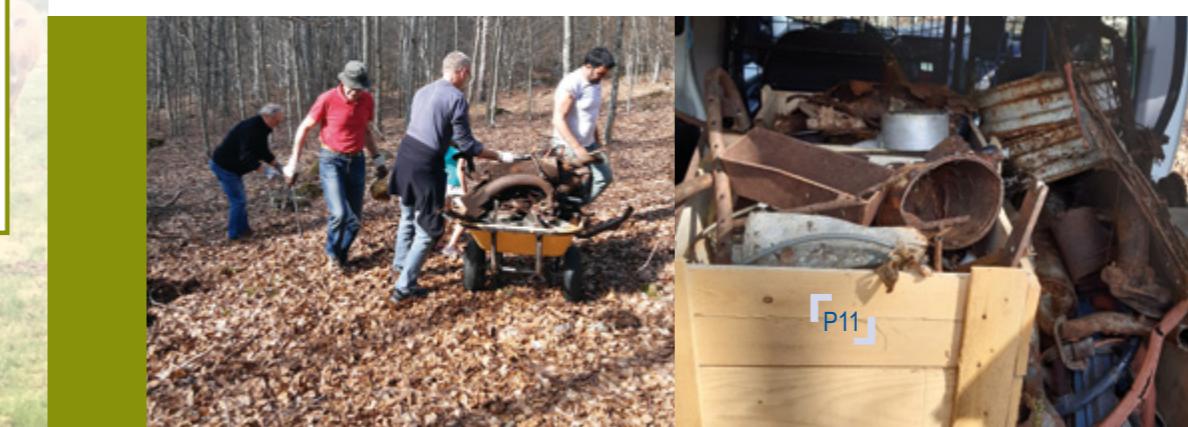
Karine GRAVELIN
Psychologue
du Vieillissement
(domicile et institution)
103, route de la Biousse
42220 La Versanne
07.67.01.65.10

ENVIRONNEMENT LA VERSANNE PROPRE

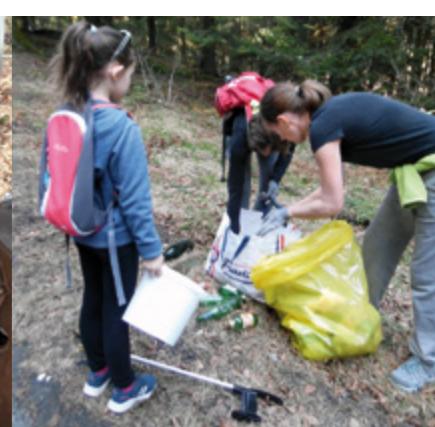
C'est une bonne vingtaine de personnes qui ont répondu à l'invitation de la bibliothèque pour l'opération «balade ramasse déchets» organisée dans le cadre du PILAT PROPRE et en clôture de l'exposition intitulée TROP DE DÉCHETS DANS NOS POUBELLES.

Le rendez-vous était fixé au centre-bourg, mais pour certains leur engagement pour cette bonne cause collective s'est fait plus discrètement près de leur domicile, ou pour d'autre, ils ont manifesté leur indisponibilité par la communication d'un message aux allures de poème. Ceci démontre qu'à La Versanne, le respect de la nature qui passe par son nettoyage est bien entré dans les mœurs. Quatre groupes ont parcouru le village et ses hameaux avec des collectes près des points de propreté, ce que l'on peut comprendre, mais aussi en bordure de route, ce qui est moins acceptable car bien souvent la provenance est un véhicule. Une équipe est intervenue sur les dépôts sauvages signalés. Pour un le propriétaire va être informé, car ses déchets

sont massifs, de nature tout-venant et très visibles de l'espace public ; pour un autre située dans la hêtraie de La Biousse une partie du dépôt a été enlevée, le reste le sera avec le véhicule communal. Utiliser la foret et plus particulièrement un lieu classé Espace Naturel Sensible(ENS) depuis plus de 20 ans pour déposer des détritus c'est faire preuve d'une profonde méconnaissance de la vie en société et de l'environnement pour les auteurs. Le bilan de cette balade printanière se solde par le remplissage d'une dizaine de sacs, 2 caisses bois de ferrailles représentant un mètre cube déposées directement à la déchetterie du SICTOM. Un temps de convivialité a clôturé l'opération.



P11



CCAS

LE REPAS DE NOS AÎNÉS



Jeudi 14 octobre 2021 enfin !... Nous avons pu sortir un peu de l'isolement. Ce «repas des anciens» qui n'en a que le nom, tant ce public est dynamique, et enthousiaste. Il s'inscrit, bien évidemment dans les traditions bien ancrées de notre village. C'est donc 23 personnes de plus de 70 ans accompagnées, pour certaines, de leurs conjoints qui ont répondu à l'invitation du CCAS de La Versanne. Le repas a eu lieu à l'hôtel de France au Bessat. C'est un jour dédié à l'amitié, à la solidarité et c'est un moment privilégié. Ce n'est pas un luxe par les temps qui courent ! Cet instant de détente a permis d'évoquer et de tricoter les vieux souvenirs. Le Maire, les membres du CCAS, des élus étaient présents pour partager cette journée.



LE CLUB DES SENIORS Le Coronavirus n'a plus les cartes en main

9 mois sans taper le carton !

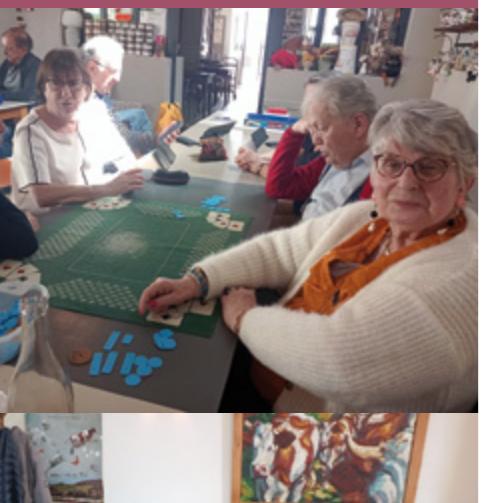
9 mois sans pouvoir partager un moment de convivialité !

Enfin une vie normale ou presque a repris ce mardi 14 septembre 2021. Le club a pour vocation de rompre l'isolement en offrant un moment de détente et de rencontre avec d'autres personnes du village. A la Versanne, c'est une fois par semaine, le mardi de 14h à 18h, du mois de septembre au mois de juin. C'est un petit groupe, mais très assidu qui se retrouve pour passer l'après-midi.

Une sortie restaurant était programmée le 26 avril. Le repas a eu lieu à «La Ferme Auberge LINOSSIER» à Burdignes. 18 personnes ont participé. Après le repas sur place les cartes et les jeux de société ont terminé cette belle journée.

3 personnes sont venues étoffer le groupe, Bernadette, Marie-Odile, Thérèse.

Fin juin, aura lieu le pique-nique qui clôturera cette saison.



SERVICES

DES BÉNÉVOLES DES SALARIES ET VOUS

l'association ADMR « LES 3 VALLÉES » a besoin de bénévoles et de salariés

Des bénévoles pour faire quoi ?

- ✓ Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
- ✓ Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
- ✓ Pour poser des téléassistances.
- ✓ Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
- ✓ Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées....

Des salariés ? Quel profil ?

- ✓ Des salariés motivés, disponibles
- ✓ Des salariés en reconversion professionnelles auxquels nous proposerons des formations, un tutorat...
- ✓ Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles...
- ✓ Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

***Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'ADMR
04 77 39 79 51 msles3vallees@fede42.admr.org***

SERVICES

LE CONSEIL À DOMICILE

Depuis l'été dernier, un travail collaboratif et conventionnel avec le Conseil Départemental et la CAF de la Loire a été réalisé en vue d'améliorer l'information, le conseil, l'orientation et l'accompagnement de la population plus ou moins dépourvue de services de proximité.



Ce service itinérant et ponctuel sera assuré par la Maison De la Famille de l'UDAF de la Loire, matérialisée par une Unité Mobile dotée des équipements nécessaires à la réalisation des différentes actions de conseils et d'accompagnements (ordinateur, connexion internet, etc...) et par un personnel dédié. Cette initiative permettra aussi de réaliser un observatoire des besoins de l'ensemble des familles et de communiquer sur l'ensemble des initiatives associatives et institutionnelles réalisées au plus près de chez eux. Cette visibilité réalisée par nos Unités Mobiles doit aussi nous permettre de toucher un public qui est souvent inconnu de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement de proximité. Nous souhaitons vivement qu'elle soit utilisée par le plus grand nombre d'entre vous. Il est de notre rôle, à nous tous, de proposer à chaque citoyen, le meilleur accès possible à l'information et à leurs droits.

HISTOIRE & PATRIMOINE

UNE FAMILLE UNIE ET COURAGEUSE



M. et Mme COPIN (neuf enfants) cultivateurs à La Versanne ont reçu le prix Nestlé départemental en 1972.

Il y aura quarante ans, l'an prochain, le 25 novembre 1933, Cladius Copin de La Versanne, épousait, au retour du service militaire, une jeune fille de Bourg-Argental, Céline Solignat. Lui avait 22 ans, elle 24. Tous deux n'étaient riches que de beaucoup d'espoir. Pour l'un comme l'autre, la vie n'avait été jusqu'alors ni tendre, ni facile. Orphelin de père et de mère, Cladius avait été élevé par des cousins jusqu'à ce qu'il soit en âge de devenir valet de ferme. Quant à Céline, cette fille de petits fermiers, elle n'avait que 13 ans quand elle était allée travailler comme ouvrière en soie, selon l'usage de la région à l'époque.

Beaucoup d'espoir, sans doute aussi beaucoup d'amour, de cet amour pudique et obstiné qui s'exprime dans le coude à coude et dans l'humble tâche cent fois recommencée. Et, cependant, au bout des ces quarante années de vie conjugale, les époux Copin sont en droit de considérer qu'ils ont mené à bien la plus rude entreprise qui soit : celle d'une famille nombreuse de dix enfants dont neuf sont aujourd'hui vivants, pour la plupart mariés et à leur tour parents, ce qui portait à 32 (petits-enfants compris), le total des membres de cette famille honorée hier au foyer de La Versanne à l'occasion de la remise du prix Nestlé départemental à Cladius et Céline Copin.

Autour d'eux, il y avait en effet André, bientôt 38 ans, qui aide son père à la ferme ; Anne-Marie, 37 ans, ménagère, maman de trois enfants, Jean, 34 ans, plâtrier, marié lui aussi et père de deux enfants ; Michel, 32 ans, menuisier et conseiller municipal, papa de deux enfants ; Marcelle, 29 ans, mariée et mère de deux enfants ; Louis, 28 ans, employé à l'EDF, marié et père de deux enfants ; Marie-Josèphe, 26 ans, cultivatrice, mariée et mère d'un enfant ; Yvette, 25 ans, mariée ; Pierre, 21 ans, ouvrier qui vient de rentrer du service militaire.

Neuf enfants à nourrir, à vêtir, cela représente déjà en soi une assez belle performance. Mais la performance devient plus notable quand il s'agit, entre autres, de les élever, c'est-à-dire de les éduquer et de les faire instruire. Or, en dépit des grandes difficultés que connaissent toutes les familles rurales éloignées des grands centres, tous les enfants Copin ont pu poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du CEP ou même d'un CAP, ce qui leur a permis d'apprendre un métier.

Ce n'est pas tout, M. et Mme Copin ont donné à leurs enfants un bien plus précieux encore et qui est une famille très unie où règne la tendresse. Et comme si cela n'était pas suffisant, les Copin ont réussi une autre gageure en parvenant à rénover et à améliorer la petite ferme qu'ils occupent depuis leur mariage. De même, ils ont réalisé par leurs propres moyens l'adduction d'eau, ainsi que la réfection des bâtiments agricoles. Leur petite exploitation qui totalise 31 hectares à plus de 1000 mètres d'altitude (8 hectares seulement sont cultivables en polyculture, le reste étant représenté par des landes et des pâturages pour les dix vaches), a bénéficié, elle aussi d'un équipement moderne ; motofaucheuse, etc.

Enfin, M. Copin a su s'intéresser aux problèmes de notre temps et s'ouvrir aux autres. Il est actuellement administrateur de l'association familiale et de la société mutualiste de La Versanne.

Une retraite pour les mères de familles

Autant de qualités humaines qui ont été soulignées hier par toutes les personnalités qui assistaient à la manifestation de sympathie organisée autour des lauréats du prix Nestlé départemental 1972.

ET d'abord par M. Chalayer, le maire de la Versanne qui considéra que le prix décerné aux époux Copin constituait un hommage indirect à toutes les familles de sa localité ; M. Geourjon, président de l'association familiale de la Versanne qui rappela au passage que l'allocation de la mère au foyer était dérisoire et qu'en milieu rural les familles supportaient de lourdes charges pour l'éducation de leurs enfants en ne bénéficiant pas d'allocation d'études ; M. Triolier, représentant M. Relave, président de la fédération des familles de la Loire, qui souligna la valeur exemplaire de la vie familiale des époux Copin, une vie toute de droiture, de travail et de tendresse qui a amené leurs enfants à suivre le même chemin.

Pour sa part, M. Chazelle, président de l'Union départementale des associations familiales, souligna que c'était la première fois que le prix Nestlé échoyait à une famille du Pilat et expliqua avec quelques soins méticuleux l'UUDAF constituait le dossier du candidat retenu, ce que lui permit d'évoquer en toute connaissance de cause le courage et l'opiniâtreté démontrés par les époux Copin. M. Chazelle émit le vœu que d'autres organismes se penchent, comme les fondateurs du prix, sur les problèmes des familles et, surtout, il regretta que les pouvoirs publics n'aient pas utilisé les fonds de la Caisse d'Allocations familiales aux bénéfices des foyers.

« Je souhaite, dit-il notamment, que la loi de juillet 1972 relative aux améliorations des besoins familiaux permette la création d'une retraite pour les mères de familles nombreuses. »

Critère numéro 1 : La promotion sociale

Au nom des conseillers généraux du canton de Bourg-Argental, M. Jamet, maire de cette localité, félicita M. et Mme Copin et assura qu'il était parfaitement

conscient des difficultés rencontrées par les familles rurales sur le plan scolaire. Quant à M. Claudius-Petit, député, vice-président de l'Assemblée Nationale, il élargit le débat en faisant, à travers l'exemple donné par les époux Copin, l'éloge de la famille, « cellule de base de notre civilisation » et citant Péguy : « les pères de famille, ces derniers aventuriers des temps modernes », il rendit un hommage chaleureux à ces familles aux origines modestes qui, le plus souvent sans aucune aide, durent tout tirer d'elles-mêmes pour conduire à bon port une barque lourdement chargée, recommençant jour après jour des tâches quotidiennes et sachant néanmoins s'ouvrir aux autres, trouvant leur joie et leur récompense dans la tendresse unissant parents et enfants.

Enfin, après que Mlle Brunon, assistante sociale de secteur eût, au nom de la Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale, félicité les héros de la journée, ceux-ci reçurent une gerbe de roses ainsi qu'un chèque représentant le montant du prix (1250 Frs) des mains de M. Offner, directeur régional de Nestlé, qui mit l'accent sur le critère numéro 1 retenu par cette fondation, à savoir la promotion sociale qui, en l'occurrence, est allée de pair avec l'accomplissement de la lourde tâche familiale.

Joliment émue, maman Copin a rougi de plaisir tout en tendant l'oreille vers les vagissements du dernier de ses petits-enfants, accompagnement de circonstance, bruit de fond qui a constitué si longtemps le décor sonore de sa vie de famille nombreuse.

**Journal « Le Progrès » du 16 septembre 1972
Transcription littérale,
fonds historique Didier FLEURY**

ELLE NOUS A QUITTÉ EN 2021

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

Léo PESLE SIPMA
née le 23 mars 2021

Agathe ESCOFFIER
née le 15 avril 2021

Alice PRAY
née le 12 mai 2021

Abby MOUNIER
née le 20 mai 2021

MARIAGE

Mr Nicolas ANCELLET
Mme Sylviane COQUARD
le 14 AOUT 2021

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

Durant ces deux dernières années de restrictions sanitaires, la bibliothèque a maintenu au mieux son service de prêt de livres mais a dû renoncer à différentes animations. Malgré tout, au cours de l'année écoulée, nous avons réussi à en proposer quelques-unes.



7 août 2021

Des étoiles dans le pudding
La Compagnie *Les montures du temps* nous a expliqué l'origine du big bang à travers une recette de pâtisserie.

25 septembre 2021

Rentrée littéraire
Présentation des coups de cœur de la librairie Le Coin des livres (Boulieu)

2 octobre 2021

Prix Charles Exbrayat
Échanges et votes sur les trois titres en lice

4-5 décembre 2021

Expo-vente de livres, librairie Le Coin des livres avec la venue exceptionnelle du « Loup »

Février-Mars 2022

Exposition « Trop de déchets »

clôturée par une promenade ramasse-déchets

EN 2022, NOUS VOUS ATTENDONS POUR DE NOUVELLES ANIMATIONS :

11 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h30 : **Journée internationale du tricot.** Mme Carlier entourée de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque propose aux initié.e.s comme aux expert.e.s de se retrouver pour échanger des trucs et astuces.

9 juillet : **une journée d'animation** est en cours de programmation

Septembre 2022 : **Présentation de la rentrée littéraire.** Mme Gaucher de la librairie Le Coin des livres après avoir lu moult et moult nouvelles parutions nous dévoilera ses coups de coeurs.

Octobre 2022 : **Prix Charles Exbrayat.** Profitez de l'été pour lire les trois romans en compétition disponibles à la bibliothèque puis début octobre venez voter pour celui qui mérite à votre avis le Prix. Jean-Paul DELFINO, Isla Negra (Héloïse d'Ormesson), Hélène GESTERN, 555 (Arléa), Jean-Marie QUEMENER, Sombre éclat (Plon)

Décembre 2022 : **Expo-vente de livres** par la Librairie Le Coin des Livres, pensez à vos achats de Noël

Mai-Juillet 2023 : **Exposition du photographe Depardon sur les fermes d'Auvergne.** En attente de confirmation.

Grainothèque

Toute l'année, une grainothèque est à votre disposition à la bibliothèque. Vous y trouverez des semences de fleurs et de légumes et vous pouvez proposer des dons.

Dernières acquisitions

Notre budget d'environ 550 euros alloués par la CCMP a été bonifié cette année de 215 euros grâce à une subvention de l'Etat en soutien aux librairies indépendantes. Nous alimentons ainsi nos collections de romans, bandes-

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Si vous avez du temps disponible, l'équipe vous accueille avec plaisir. L'activité de bénévole consiste à tenir des permanences le samedi matin, participer aux échanges de livres avec la médiathèque de Bourg-Argental, organiser des animations culturelles, participer aux réunions du réseau, participer à la gestion des collections (équipements des documents, rangement,...). Chacun participe à la hauteur de ses disponibilités. N'hésitez pas à passer nous voir un samedi matin pour proposer votre aide.

dessinées, documentaires au gré des nouvelles parutions et à partir des suggestions des lecteurs.



NATURE

DEUX CENTENAIRES À LA BIOUSSE

En bordure du chemin qui relie le hameau de La Biousse à celui de Dignonel, sur une propriété privée, deux arbres remarquables ont connu plusieurs siècles, un platane et un tilleul.

Orientés plein sud-est, protégés de la bise par les habitations, et ils en ont eu bien besoin dans leur jeune âge car ici le vent du Nord décoiffe, ils ont belle allure mais ce n'est pas un hasard. Plantés en 1895 par Henri Cornillon (beau-père de Dudu Goyet) à l'âge de 15 ans avec l'aide de son père, ils ont bénéficié d'une attention particulière du voisinage ce qui permet de comprendre cette élégance. D'après Dudu, un cerisier a aussi été planté entre les deux, il a produit des fruits plusieurs années puis a été éliminé par les deux géants en raison du manque de place. On ne connaît pas les raisons de cette plantation mais on peut raisonnablement imaginer que le platane a été choisi car c'est souvent cette espèce qui est retenue pour orner les places de village tandis que pour le tilleul le motif républicain pourrait être retenu.



PRÉVENTION

PROCESSION DE CHENILLES !

Visibles dans les pins dès le mois d'octobre dans leurs nids blancs soyeux (cocons) les Chenilles processionnaires du pin présentent un double risque...

Pour la survie des arbres

Les dégâts occasionnés par l'attaque parasitaire des chenilles processionnaires entraînent à plus ou moins brève échéance la mort de l'arbre. En effet, celles-ci se nourrissent des aiguilles du pin sur lequel elles ont élu domicile. Cette défoliation provoque dans un premier temps des pertes de croissance et dans un deuxième temps l'affaiblissement de l'arbre.

Pour la santé humaine et animale

En cas d'inhalation de poils, les réactions du sujet peuvent aller de la gêne respiratoire à la crise d'asthme ou d'allergie grave. Le contact direct entraîne irritations cutanées et/ou ophtalmologiques. Si les poils ne sont pas rapidement retirés de l'oeil, cela peut avoir de lourdes conséquences (glaucome, cataracte...).

L'échenillage, ou lutte mécanique

Cette technique est très utilisée pour les arbres de jardins. Les propriétaires d'arbres contaminés préleveront, à l'aide d'un sécateur, les pontes, pré-nids ou nids d'hiver des chenilles processionnaires. L'utilisation d'une combinaison intégrale est indispensable pour éviter tout contact avec les poils urticants. Ce qui aura été prélevé sur l'arbre sera ensuite incinéré. Il est aussi recommandé de brûler, à l'aide d'alcool à brûler ou de kerdane, les files de chenilles qui se déplacent au sol.



COMESTIBLE

VELOUTÉ DE CHAMPIGNONS DES BOIS

Pour 4 personnes

30mn de préparation / 15 mn de cuisson

- 200gr de cèpes
- 200gr de girolles
- 200gr de chanterelles
- 1 bouillon de volaille, persil haché frais
- 250gr de crème fraîche liquide
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1 oignon
- Un peu de beurre ou d'huile d'olive pour faire revenir



Préparation

Faites fondre le cube de bouillon de volaille dans de l'eau. Pendant ce temps, lavez soigneusement les champignons, retirez leur pied et coupez-les en petits morceaux. Pelez et émincez l'oignon. Dans une poêle, faites revenir l'oignon 3 minutes puis ajoutez les champignons et cuisez les jusqu'à ce qu'ils rendent leur eau. Ajoutez votre bouillon de volaille et laissez cuire à feu doux.

Mixez le tout, salez, poivrez, et versez la crème liquide, liez avec la maïzena. Mélangez, servez dans une verrine, saupoudrez de persil. Pour un peu plus de gourmandise, on peut ajouter quelques brisures de châtaignes ou quelques petits morceaux de champignons.

Cette verrine peut très bien accompagner vos entrées lors de vos repas de fête.

NON COMESTIBLE

LES DÉCOMPOSEURS DE BOIS MORT

L'automne, l'hiver, quand la nature se fige les champignons semblent avoir disparu. Pourtant quand les arbres se mettent à nu, nous pouvons observer les polypores.



Le polypore marginé



Cet étrange champignon coriacé sans pied qui pousse sur les troncs d'arbres fatigués ou sur les souches, semble nous tirer la langue. Heureusement ces champignons ne sont pas comestibles. Les polypores sont d'abord d'une immense utilité dans nos forêts. Sans eux et leur goût immoderé pour la cellulose voir la lignine, nos paysages seraient complètement encombrés de vieilles souches et d'amas de bois couchés. Leur rôle en tant que décomposeurs actifs du bois mort est encore trop souvent négligé.

On dénombre plus de 400 espèces en Europe. Le nom de polypore vient du fait que dessous, se trouve beaucoup de pores appelés hyménium, cellules reproductrices, tubes courts serrés et inséparables du chapeau.

Lors de votre balade en forêt, pensez à scruter attentivement les troncs et les branches, vous aurez de belles surprises et comptez combien d'espèces se trouvent dans nos belles forêts.

ENVIRONNEMENT

VALORISATION AGRICOLE DES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS

En déchèterie, les quantités de déchets verts de coupe et taille de haies, tonte de pelouse, etc. collectés en déchèteries sont en augmentation constante, du fait de l'interdiction réglementaire de procéder à leur brûlage.

Près de 2.500 tonnes de déchets verts sont ainsi collectées annuellement dans les 4 déchèteries du syndicat de collecte des déchets ménager (SICTOM Velay Pilat) auquel appartient la commune de Saint Genest Malifaux, et sont ensuite broyés et stockés sur le site de St Just Malmont avant transport pour traitement. La charge de transport et d'élimination de ces déchets verts est financièrement lourde et la question de la pertinence de leur valorisation dans une filière locale de recyclage s'est posée.

La faisabilité d'une valorisation de ces déchets verts dans des exploitations agricoles du territoire a donc été étudiée avec la recherche d'un dispositif «gagnant / gagnant» : pour le

SICTOM (réduction du coût du transport et traitement), et pour les utilisateurs agricoles (intérêt agronomique et économique par la réduction d'achat de paille et d'engrais complets).

Sollicitées sur cette possible orientation, une vingtaine d'exploitations agricoles de notre territoire a fait part de son intérêt pour l'utilisation de déchets verts broyés, sous 2 formes :

- En sous couche de paillage de litière d'étable
- En compostage avec les fumiers et lisiers, avant épandage sur les prairies

Un plan de valorisation agricole des déchets verts collectés en déchèteries a donc été construit et mis en œuvre début 2022 sous forme contractuelle avec les



exploitants agricoles volontaires :
• Production de déchets verts broyés, réalisation d'analyses de contrôle de qualité agronomique et d'innocuité, par le SICTOM

• Mise à disposition du broyat de déchet verts contrôlé aux exploitations agricoles pour valorisation en paillage et compostage.

Le déploiement et la pérennité de cette organisation vertueuse nous impose par contre à tous, utilisateurs des déchèteries, une attention toute particulière sur la qualité des déchets verts déposés, qui doivent évidemment être exempts d'éléments indésirables (plastiques, métaux, grillages, ...) pour ne pas nuire à leur recyclage en valorisation par les agriculteurs engagés.

RAPPELS

NUISANCES SONORES



Travaux de bricolage et de jardinage

Tout particulier (Ne sont pas concernés les agriculteurs dans le cadre de leur activité) utilisant des outils ou appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) doivent être effectués de préférence les :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les aboiements de chiens

Tout d'abord il faut bien savoir qu'il est tout à fait normal pour un chien d'aboyer. La loi ne condamne pas le fait qu'un chien aboie. Cependant, un aboiement trop fréquent ou trop fort peut faire l'objet de sanctions sous certaines conditions. Les aboiements de chiens font partie des bruits que l'on appelle bruits domestiques ou de comportements. Ceux-ci se soumettent donc au Code de la santé publique, et notamment à l'article R 1334-31 : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, (...) ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

SERVICES MDS



La Maison des Services de Saint Genest Malifaux propose différents services pour faciliter les démarches administratives des personnes par l'intermédiaire de Cécile Exbrayat coordinatrice.

Droits : CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite, MGEN, Mutuelles...

Accès aux soins : Complémentaire santé solidaire, mise en lien avec des réseaux de santé...

Emploi : Pôle emploi, recherche d'emploi, Formations, Compte personnalisé, emploi des jeunes...

Carte grise, permis de conduire.

Logement : rénovation, ouverture de droits allocation logement, Fibre ...

Infos jeunes

Infos seniors

Ce service est ouvert à tous les habitants de la CCMP.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 13h30 à 16h30

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : de 9h à 12h

Impasse de la Mairie

42660 Saint-Genest-Malifaux

Tél. : 04 27 64 80 52

Contact : mds@cc-montsdupilat.fr

INFOS PRATIQUES RECENSEMENT

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

DÉCHÈTERIE

Saint-Genest-Malifaux

Tel. 04 77 51 47 91

ÉTÉ du 15 mai au 15 sept.

Lundi -vendredi de 14 à 18h

Mercredi-samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

HIVER du 16 sept. au 14 mai.

Lundi -vendredi de 14 à 17h.

Mercredi-samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Bourg-Argental

Tel. 04 77 39 18 84

ÉTÉ du 15 mai au 15 sept.

Lundi-vendredi de 14 à 18h

Mercredi-samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

HIVER du 16 sept. au 14 mai.

Lundi-vendredi de 13h30 à 17h

Mercredi-samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

CONCOURS PHOTO La Versanne tout naturellement !

Ouvert à tous !

Prenez une photo originale dans la Versanne (paysages, éléments de nature, vie de la commune, animaux ou encore éléments architecturaux) pour illustrer le calendrier de l'année prochaine du C.C.A.S. Le plus beau cliché fera la couverture et les 12 suivants mettront en valeur chaque mois de l'année. Règlement du concours en mairie.

